

# République Démocratique du Congo



**PROVINCE DU LUALABA**

**TERRITOIRE DE LUBUDI**

**COMITE LOCAL DE SUIVI**



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PROVINCE DU LUALABA/COMMUNE DE FUNGURUME  
TERRITOIRE DE LUBUDI/CHEFFERIE DE BAYEKE  
\* PROJET : CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ MODERNE  
\* DAO : 008/TFM/GSC/CA 2021  
\* MAITRE D'OUVRAGE : DEVELOPPEMENT  
COMMUNAUTAIRE TFM SA  
\* ENTREPRISE EXECUTANT LE PROJET :  
SUN SET BUSINESS ENGINEERING  
S.A.R.L

**RAPPORT DE SUIVI DE L'EXECUTION DU CAHIER DES  
CHARGES DE RESPONSABILITE SOCIETALE DE  
L'ENTREPRISE MINIERE  
TENKE FUNGURUME MINING S.A.**

Décembre 2022

## Table des matières

SIGLES ET ABBREVIATION .....	3
I. Introduction.....	4
II. Objectifs du suivi .....	4
III. Cadrage du suivi.....	5
A. Espace géographique concerné .....	5
B. Membres du Comité Local de Suivi .....	6
C. Période concernée par le suivi.....	6
D. Méthodologie poursuivie .....	6
E. Plan de travail .....	8
IV. Résumé du contrôle de l'exécution du cahier des charges de responsabilité sociétale de l'entreprise minière Tenke Fungurume Mining SA.....	9
V. Les projets/engagements convenus entre la TFM S.A. et les communautés locales affectées pour les années 2021 et 2022.....	17
VI. Etat d'exécution des projets convenus pour 2021 et 2022.....	25
VII. Etat d'exécution des budgets dans le cahier des charges.....	39
VIII. Recommandations.....	48
IX. Conclusion.....	48
X. ANNEXE.....	49

f

e

f z

d

h

wg →

h

## SIGLES ET ABBREVIATION

CLS : Comité Local de Développement

FSC : Fonds Social Communautaire

PV : Procès-verbal

TFM S.A. : Tenke Fungurume Mining

ZS : Zone de Santé



Hangar pour tracteur à Nguba

*(Handwritten signatures and initials)*

## I. Introduction

La RDC a révisé sa législation minière en 2018. Cette révision constitue une opportunité pour le développement des populations locales impactées par l'exploitation minière en ce sens qu'elle a apporté des innovations sur la contribution des entreprises au développement des communautés locales. La signature du cahier des charges de responsabilité sociétale entre les sociétés minières et les communautés locales figure parmi les leviers devant accroître la contribution du secteur minier au développement communautaire en République Démocratique du Congo.

C'est dans ce cadre que l'entreprise Tenke Fungurume Mining (TFM S.A.) a négocié et signé son cahier des charges de responsabilité sociétale avec les communautés locales impactées. Ce cahier des charges a été instruit par la Commission Permanente d'Instruction des cahiers des charges et approuvé par le Gouverneur de la province du Lualaba.

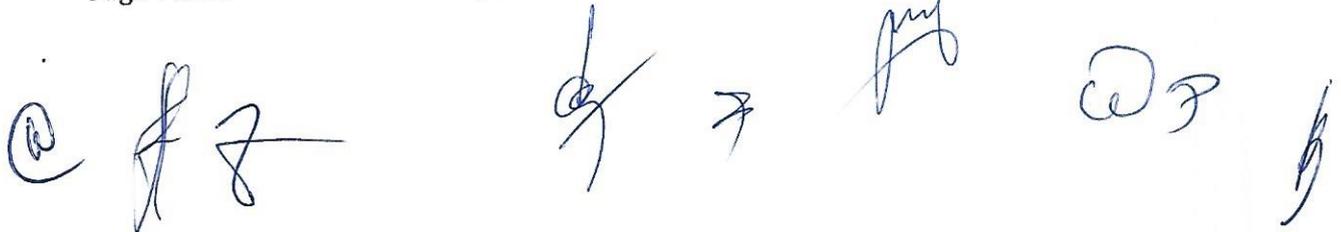
Pour s'assurer que l'entreprise respecte les engagements pris dans le cadre des accords avec les communautés affectées, le code minier a prévu la mise en place d'un Comité Local de Suivi de l'exécution des projets contenu dans le cahier des charges qui doit assurer le contrôle de la mise en œuvre des projets auprès de chaque titulaire de droit minier d'exploitation et des carrières permanentes. C'est dans ce contexte que le Comité Local de Suivi (CLS) a réalisé le contrôle de l'exécution du cahier des charges de l'Entreprise TFM S.A. selon les dispositions du code minier, 285 septimes, et 403 bis, 403 ter du Règlement Minier de la RDC.

## II. Objectifs du suivi

L'objectif poursuivi par le CLS est de procéder au suivi et à l'évaluation de l'exécution des engagements pris par l'entreprise minière TFM S.A. et les communautés locales affectées en vertu du cahier des charges de responsabilité Sociétale de l'entreprise.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Assurer le contrôle et le suivi de la réalisation des infrastructures et services économiques suivant le chronogramme convenu dans le cadre du Cahier des charges.
- Proposer le chronogramme cohérent de la mise en œuvre d'activités des projets au cas où celui-ci ferait défaut ou est anachronique ;
- Evaluer l'exécution de projets et recommander les réajustements nécessaires en cas de besoin ;
- Préparer et publier le rapport de la mise en œuvre des engagements pris dans le cahier

The bottom of the page features several handwritten signatures and initials in blue ink. From left to right, there is a signature that appears to be 'A. F. Z.', followed by a signature that looks like 'D. F.', then a signature that is partially obscured and possibly 'F.', and finally a signature that is mostly illegible but seems to start with 'W. F.'. There are also some other scribbles and marks.

des charges :

### III. Cadrage du suivi

Le présent rapport porte sur le contrôle de l'exécution du cahier des charges de l'entreprise minière TFM S.A.; Cahier des charges signé en date du 20/01/2021.

Pour atteindre les objectifs poursuivis, les membres du CLS ont exploité le code et le règlement miniers, les principes de protection de l'environnement, la loi sur la sous-traitance locale ainsi que les meilleures pratiques d'approvisionnement en biens et services.

#### A. Espace géographique concerné

L'espace géographique comprend les communautés de deux Entités territoriales Décentralisées, à savoir la chefferie des Bayeke notamment les groupements Nguba, Mwenda Mukose et Mutobo ainsi que la Commune de Fungurume notamment les quartiers Dipeta, Kelangile, Mwela Mpande et Lukeka.

Carte 1. Territoire de projet de TFM S.A.



Handwritten signatures and initials in blue ink at the bottom of the page.

## B. Membres du Comité Local de Suivi

Le Comité Local de Suivi de l'entreprise minière TFM S.A. est présidé par Mme. Clémentine Lutanda, Administrateur de territoire a.i. de Lubudi et est composé des membres qui proviennent de la Commune de Fungurume et de la Chefferie des Bayeke.

Il s'agit de :

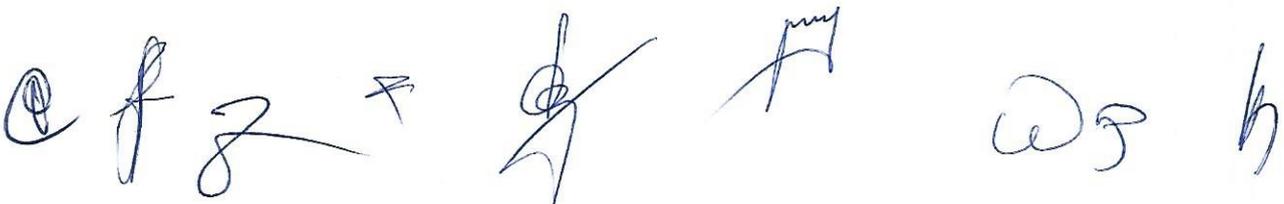
- Dr. Jacques KILEMBE, Médecin Chef de Zone de Fungurume, Secrétaire du CLS
- Mr. NGOSA KASONGO Claude, représentant des communautés locales du groupement Mutobo dans la chefferie des Bayeke ;
- Mr. KIBANZA LUBUKU, représentant des communautés locales du groupement Mwenda Mukose dans la chefferie des Bayeke;
- Mr. MWEMA MBAYO Gabriel, représentant des communautés locales du groupement Nguba dans la chefferie des Bayeke ;
- Mr. MWENDA DIKUKU, représentant des communautés locales du groupement Nguba dans la chefferie des Bayeke ;
- Mr. KABAMBA MASELÉ David, représentant des communautés locales de la Commune de Fungurume ;
- Mme. ILUNGA KIKOTI Wivine, représentante des communautés locales de la Commune de Fungurume ;
- Mr. KAKUNDA KASONGO Gauthier, représentant des communautés locales de la Commune de Fungurume ;
- Mr. KISANGA KANGALU Franck, représentant des communautés locales de la Commune de Fungurume ;
- Mr. TAMBWE LUBANGI Gabriel, délégué de l'entreprise Tenke Fungurume Mining.

## C. Période concernée par le suivi

Le présent rapport de suivi concerne l'exécution du cahier des charges de TFM S.A. pour la période allant de l'approbation de ce dernier (juin 2021) jusqu'au mois de juin 2022.

## D. Méthodologie poursuivie

- Mise en place du Comité Local de Suivi : Pendant cette phase, le CLS a été mis en place à travers un arrêté de l'Administrateur de Territoire de Lubudi avec un accompagnement technique et financier de la coopération allemande, du Centre Carter et de ADDH. Après la mise en place de l'équipe, tous les membres ont été renforcés en capacité par les experts du Centre Carter et de ADDH du 22 au 27/11/2021.
- Obtention du Cahier des charges de l'entreprise et d'autres documents en lien avec l'exécution des projets du cahier des charges



- Elaboration des outils de travail : plan de suivi et élaboration des fiches de suivi d'activités des projets et des couts
- Documentation : Afin de connaître le projet et son contexte d'évolution, son déroulement, ses résultats, etc., le comité local de suivi a procédé à une revue documentaire. Celle-ci a porté sur le cahier des charges, les documents de projet, les dossiers des appels d'offres, les rapports d'activités et autres des documents de référence.
- Réunion d'ouverture avec la TFM S.A. : Elle a donné l'occasion au comité local de suivi de présenter sa démarche de suivi et évaluation à l'entreprise TFM S.A. et d'apporter des informations complémentaires sur les réalités du terrain afin de permettre une meilleure planification de la visite des sites et des entretiens avec les communautés locales, bénéficiaires des projets.
- Visite de terrain
- Consultation des membres des Comités Locaux de Développement
- Réunion de présentation et validation des conclusions de la mission de contrôle avec l'entreprise minière TFM S.A. en date du 29 novembre 2022
- Rédaction et publication du rapport

Image 1. Réunion d'ouverture



*(Handwritten signature)*

*(Handwritten signature)*

*(Handwritten signature)*

*(Handwritten signature)*

*(Handwritten signature)*

## E. Plan de travail

N°	Activités	2021			2022							
		O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A
1	Mise en place du Comité Local de Suivi											
2	Renforcement des capacités											
3	Elaboration des outils de travail											
4	Réunion d'ouverture avec la TFM S.A.											
5	Mission de suivi											
6	Réunion de clôture											
7	Rédaction du rapport											



Construction du Pont Patrick à Fungurume






**IV. Résumé du contrôle de l'exécution du cahier des charges de responsabilité sociétale de l'entreprise minière Tenke Fungurume Mining SA**

**a) *Evaluation de la conformité aux engagements pris dans le cahier des charges***

<input type="checkbox"/>	Le Comité Local de Suivi (CLS) confirme que l'entreprise TFM S.A. a exécuté le cahier des charges conformément aux engagements et au chronogramme convenus dans le cahier des charges, selon les lois de la RDC et les bonnes pratiques internationales.
<input checked="" type="checkbox"/>	Le Comité Local de Suivi (CLS) confirme que l'entreprise TFM S.A. n'a pas exécuté le cahier des charges conformément aux engagements et au chronogramme convenus dans le cahier des charges selon les lois de la RDC et les bonnes pratiques internationales.  Les cas de non-conformité sont liés à :
<input checked="" type="checkbox"/>	Le Chronogramme de mise en œuvre des engagements pris par l'entreprise est anachronique.
<input checked="" type="checkbox"/>	Non-respect du chronogramme convenu dans le cahier des charges
<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de planning/Chronogramme des projets pluriannuels dans le cahier des charges
<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de planning pour certains projets
<input checked="" type="checkbox"/>	Le retard dans l'exécution des projets et infrastructures
<input checked="" type="checkbox"/>	Mauvaise définition des indicateurs de suivi des certains projets dans le cahier des charges
<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de la sécurité foncière à long terme des terrains sur lesquels se développent les projets et infrastructures
<input checked="" type="checkbox"/>	Défaut des certains moyens de vérification pour faciliter la collecte d'informations sur les indicateurs de suivi
<input checked="" type="checkbox"/>	Péremption des certains produits médicaux achetés pour lutter contre les épidémies (Cholera, rougeole et COVID-19), les

	infections sexuellement transmissibles, le VIH/SIDA, la tuberculose)
<input checked="" type="checkbox"/>	L'entreprise TFM S.A. a accepté de corriger les cas de non – conformité, de définir un plan d'actions correctives et assurer sa mise en œuvre
<input type="checkbox"/>	L'entreprise TFM S.A. n'a pas accepté de corriger les cas de non – conformité, de définir un plan d'actions correctives et assurer sa mise en œuvre

*afz*

*[Signature]*

*[Signature]*  
*ap*

*b) Résumé des cas de non - conformité au cahier des charges*

N°	Non-Conformité relative à :	Description de la non-conformité:	Actions correctives proposées
1	Le chronogramme de mise en œuvre des engagements pris par l'entreprise est anachronique.	Le cahier des charges a été approuvé par le Gouverneur de Province du Lualaba en juin 2021. TFM S.A. a attendu l'année 2022 pour lancer les travaux. A cet effet, le chronogramme de mise en œuvre des engagements pris par l'entreprise est devenu anachronique. Les membres du CLS n'ont pas obtenu un document décrivant le chronogramme mis à jour	Négocier avec les représentants des communautés impactées par l'entreprise un nouveau chronogramme qui tient compte du contexte et signer un avenant devant être instruit et approuvé respectivement par la Commission Permanente d'Instruction du Cahier des charges et le Gouverneur de la Province du Lualaba
2	Non-respect du chronogramme convenu dans le cahier des charges n'est pas respecté	Bien qu'anachronique, le chronogramme convenu pour l'exécution des projets dans le cahier des charges n'est pas respecté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir des dispositions claires sur les responsabilités des parties dans le contrat avec les entrepreneurs et prévoir des sanctions</li> <li>• Respecter le chronogramme convenu et la clause des contrats conclus avec les entrepreneurs</li> </ul>

3	Absence de planning/chronogramme des projets pluriannuels dans le cahier des charges	Absence de planning/chronogramme des projets pluriannuels dans le cahier des charges (Exemples : projet de forage d'eau, la construction des foyers sociaux, la construction des écoles, la construction des marchés, etc.)	Proposer un chronogramme détaillé de mise en œuvre des projets pluriannuels
4	Absence de planning pour certains projets contenus dans le cahier des charges	Absence de planning pour les projets suivants : Lutte contre le paludisme, lutte contre les épidémies, prévention des maladies, renforcement des capacités du personnel soignant, installation des bacs métalliques et l'achat des camions poubelles	Proposer un chronogramme détaillé de mise en œuvre des projets en fonction des réalités sur terrain et des leçons apprises
5	Le retard dans l'exécution des projets	Le retard dans l'exécution des projets notamment à cause de la faible capacité financière des entrepreneurs sélectionnés, long temp de réponse pour la validation des phases des travaux par TFM S.A. et le retard dans le décaissement des fonds par TFM S.A. (factures non payées)	Réévaluer les capacités techniques, opérationnelles et financières des entrepreneurs et les aider à être performant et au besoin les former pour leurs performances dans la gestion des projets bancables. Réduire le temps de réponse dans la validation des phases entre les projets Alléger la chaîne d'approbation des dépenses affectées au budget social de l'entreprise en général et celui affecté au Cahier des charges en particulier

6	Mauvaise définition des indicateurs de suivi de certains projets contenu dans le cahier des charges	La plupart d'indicateurs contenus dans le cahier des charges ne sont qu'en réalité que des moyens de vérifications de l'exécution des projets	Prendre connaissance et accepter les indicateurs développés par le Comité Local de Suivi.
7	Absence de la sécurité foncière à long terme des terrains	Absence de la sécurité foncière à long terme des terrains sur lesquels sont développés les infrastructures. Cette pratique est conflictogène.	Demander et obtenir des autorités locales concernées les actes de cession des terrains sur lesquels les infrastructures sont ou seront construites
8	Défaut des certains moyens de vérification		Que la TFM S.A. transmettent au CLS les moyens de vérification suivants : - Contrats avec des entrepreneurs
9	Péréemption des produits médicaux achetés pour lutter contre les épidémies (Cholera, rougeole et COVID-19), les infections sexuellement transmissibles, le VIH/SIDA, la tuberculose		- Signer un PV de constat de <u>péréemption des produits</u> - Proposer un plan de remplacement des médicaments, intrants médicaux selon les recommandations de la Zone de Santé.

*c) Résumé des observations de l'entreprise*

RESUME DES OBSERVATIONS DE L'ENTREPRISE			
N°	Description de l'observation:	Recommandation proposée	Proposition des actions correctives par TFM S.A.
1	Le Chronogramme de mise en œuvre des engagements pris par l'entreprise est anachronique.	Négocier avec les représentants des communautés impactées par l'entreprise un nouveau chronogramme qui tient compte du contexte et signer un avenant devant être instruit et approuvé respectivement par la Commission Permanente d'Instruction du Cahier des charges et le Gouverneur de la Province du Lualaba	Nous allons nous référer à notre département juridique sur la mise en place de la procédure des avenants au cahier des charges. Néanmoins, si le CLS dispose d'un modèle-type, qu'il nous le rende disponible.
2	Non-respect du chronogramme convenu dans le cahier des charges n'est pas respecté	Prévoir des dispositions claires sur les responsabilités des parties dans le contrat avec les entrepreneurs et prévoir des sanctions	Se référer aux contrats signés avec les entrepreneurs.
3	Absence de planning/Chronogramme des projets pluriannuels dans le cahier des charges	Proposer un chronogramme détaillé de mise en œuvre des projets pluriannuels	Nous allons proposer un chronogramme détaillé de mise en œuvre de projets pluriannuels lors de l'élaboration de l'avenant.

4	Absence de planning pour certains projets contenus dans le cahier des charges	Proposer un chronogramme détaillé de mise en œuvre des projets en fonction des réalités sur terrain et des leçons apprises	Nous allons proposer un chronogramme détaillé de mise en œuvre de projets du cahier des charges lors de l'élaboration de l'avenant.
5	Le retard dans l'exécution des projets	Réévaluer les capacités techniques, opérationnelles et financières des entrepreneurs et les aider à être performant et au besoin les former pour leurs performances dans la gestion des projets bancables. Réduire le temps de réponse dans la validation des phases entre les projets	TFM S.A. s'est résolu à l'application de la loi portant sur le préfinancement à hauteur de 30% du montant du contrat au bénéfice des entrepreneurs. Nous prenons bonne note.
6	Mauvaise définition des indicateurs de suivi de certains projets contenu dans le cahier des charges	Alléger la chaîne d'approbation des dépenses affectées au budget social de l'entreprise en général et celui affecté au Cahier des charges en particulier Prendre connaissance et accepter les indicateurs développés par le Comité Local de Suivi.	Nous prenons bonne note. Attendons le feedback du CLS
7	Absence de la sécurité foncière à long terme des terrains	Demander et obtenir des autorités locales concernées les actes de cession des terrains sur lesquels les	Correspondance déjà adressée aux responsables des 2 ETDS.

		infrastructures sont ou seront construites	
8	Défaut des certains moyens de vérification	Que la TFM S.A. transmettent au CLS les moyens de vérification suivants :	Attendons la transmission des moyens de vérification concernés.
9	Non association des membres du CLD à la sélection des bénéficiaires	Associer les membres du CLD dans la sélection des bénéficiaires des projets dans le cadre du cahier du cahier des charges.	Les 2 CLDs ont leurs représentants dans toutes les structures de sélection d'entrepreneurs et des bénéficiaires des projets (voir différents PV de sélection des entrepreneurs)
10	Péremption des produits médicaux achetés pour lutter contre les épidémies (Cholera, rougeole et COVID-19), les infections sexuellement transmissibles, le VIH/SIDA, la tuberculose	<p>a) Signer un PV de constat de péremption des produits</p> <p>b) Proposer un plan de remplacement des médicaments, intrants médicaux selon les recommandations de la Zone de Santé.</p>	<p>La péremption de certains produits était consécutive à la lourdeur administrative de la réception technique par les 2 CLDs.</p> <p>Le PV de la réception technique a déjà été signé par les 2 ETDS.</p> <p>Les quelques produits périmés avaient été écartés.</p>

V. Les projets/engagements convenus entre la TFM S.A. et les communautés locales affectées pour les années 2021 et 2022

La signature du cahier des charges de TFM S.A. a eu lieu le 20 janvier 2021 ; alors que son approbation a eu lieu le 3 juin 2021. Selon TFM S.A., un accord avec les membres du CLD a été négocié pour que les projets ne soient réalisés en 2021 soient reportés en 2022 (Lire le PV n°001/01/2022 du 12 janvier 2022 portant mise à jour des chronogrammes de projets inscrits au Cahier des charges de la société Tenke Fungurume Mining S.A.)

Le tableau ci – dessous présente vingt-six (26) projets négociés devant être mis en œuvre en 2021 et 2022.

Tableau 1. Tableau synthétique des engagements convenus de 2021 et 2022

N°	Projets	Secteur d'intervention	Localisation et bénéficiaires	Breve description du projet	Chronogramme
1	Construction d'un hôpital générale de référence	Santé	Les deux communautés (Chefferie des Bayeke et commune de Fungurume). Le projet sera localisé dans le Village MPALA (Kilo Ville)	Construire un hôpital général de référence selon les normes et standards édictés par le Ministère National de sante publique pour permettre une accessibilité de la population de la Zone de santé de Fungurume au paquet des soins s de qualité appropriés de deuxième niveau (locaux d'hébergement pour 200 lits, salle d'urgence, pharmacie, laboratoire, imagerie, morgue, incinérateur, services des	2021 - 2022 - 2023

				contagieux, ophtalmologie, dentisterie).	
2	Lutte contre le paludisme	Santé	Toute la concession TFM S.A.	Utiliser des méthodes et stratégies alternatives à la pulvérisation intra-domiciliaire pour lutter contre le paludisme dans la ZS de Fungurume : moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action, prise en charge du paludisme à base communautaire, etc. et enquêtes biannuelles de prévalence du paludisme dans les écoles primaires.	2021 - 2025
3	Construction des centres de santé	Santé	Kabombwa, Kasolondo et Sangatile	Construire 3 centres de santé répondant aux normes du ministère de Santé publique, équipements, incinérateur, fosse à placenta, point d'eau, médicaments essentiels	2021 - 2023
4	Lutte contre les épidémies (Cholera, rougeole et COVID-19), les infections sexuellement transmissibles, le VIH/SIDA, la tuberculose, etc.	Santé	Toute la concession TFM S.A.	Doter la ZS de Fungurume en équipements et intrants de prise en charge.	2021 - 2025

5	Prevention des maladies	Santé	Toute la concession TFM S.A.	Appuyer les campagnes de sensibilisation et achat du matériel de promotion de la santé.	2021 - 2025
6	Renforcement des capacités du personnel soignant et des membres des Comités de Développement et de Santé		Toute la concession TFM S.A.	Organiser 6 sessions de formation sur des thèmes spécifiques en lien avec la ZS de Fungurume.	2021 - 2025
7	Installation des bacs métalliques pour la collecte des ordures	Santé	Commune Rurale de Fulgurâmes et Cité Tenke	Doter la commune de Fungurume et la cité de Tenke en 10 bacs métalliques de marque Tata pour le ramassage des ordures (8 pour la commune de Fungurume et 2 pour Tenke)	2021 - 2022
8	Acquisition de 3 camions poubelles bennes publiques	Santé	Commune de Fungurume et Cité de Tenke	Doter 3 camions benne pour le ramassage des ordures (2 pour la Commune de Fungurume et 1 pour la cité de Tenke)	2021 - 2022
9	Accès à l'eau potable	Santé	Mpala	Forer un puits industriel de 220 m et installer un château d'eau de 200 m <sup>3</sup> + une adduction (Fontaine + 5 robinets chacune)	2022
			Commune Rurale de Fungurume (Dipeta : 8 Lukeka : 16 ; Kelangile : 20 ; Mwela Mpande : 6)	Etendre le réseau et installer 50 fontaines d'eau dans la commune rurale de Fungurume	2021 - 2025
			Nguba village, Mutaka 1, Mutaka, Postolo, Tshilongo, Pumpi gare, Pumpi barrière, Amoni, Mano Mapia, Lukotola, Mukabe Shabingji,	Forer 71 puits équipés de pompe manuelle de type AFRIDEV ou VERGNET+ Suivi SNHR+ Pièces de rechange	2022- 2024

		<p>Kimilombe, Mulumbu kazadi Zakeo, Shonongo, Lumbw, eKabwe Kakese, Bwimbe, Kikaka, Kamungu Kiayo, Kiboko, Mwananga Muteba, Mwananga Kivula, Kafwaya, Nguba Gare, Kamungu Mulolwa, Mpanga Ntadi, Kituta, Kuvumbi, Kibangabwe, Lutanda, Kyango, Mwananga Kyata, Kakule, Lukotola Tembo, Mukemb, e Mwananga Kankuta, Kimungu Kyoni, Mulumbu Mutomb, o Tshinyam, aM'siri, Kamungu Kitambo, Kurya Kujiba, Sangana Swanepole, Kampulu, Shaboja, Mwananga Fyote, Mulumbu Kate, Kibutu, Mwananga Kasuait, Mwananga Muleba, Kaseke, Mutumbo Kyamakos, a Mwananga Kakonde, Mwananga Malemba, Mwananga Mang, i Kyamund, a Mwananga Kabumba, Mwananga Kinanga, Kiya-unje, Kamakang, aNdela Wantanish, i Kasanga, Kabulungo, Kabombwa (2), Kalasa, Kifung, o Nsase, Makungu</p>	<p>Renforcement des capacitasses artisans de maintenance</p>
--	--	---	--

			Villages Kabwe Dikuku et Kifungo	Amenager 2 sources deau potable.	2021 - 2022
10	Construction d'un institut supérieur technique (Modèle ISTA)	Education	New Mitumba	Construire des auditoires, un bâtiment administratif, un amphithéâtre, une bibliothèque avec salle de réunion, homes des étudiants, restaurant, cafeteria, toilettes aménagement parking...	2022 - 2024
11	Construction des foyers sociaux	Education	Mwanga Muteba, Kamipungu, Lumbwe, Pumpi Gare, Mwanga Musonge	Construire dans 5 villages un locale 8X7 Chacun servant de salle de formation, un bureau administratif toilette, eau	2021 - 2025
12	Construction d'écoles maternelles	Education	Tenke, Nguba	Construire 2 écoles maternelles de 3 salles de classes chacune avec bureau administratif, toilettes, eau, mobiliers, jeux...	2022 - 2023
13	Construction d'écoles primaires	Education	Sangana, Kilusonsa, Karwaya, Mwanga Musonge, Mwanga Mangi, Pumpi Gare, Tshilongo, Kabombwa	Construire 8 écoles ayant chacune 6 salles de classes, un bureau administratif, les toilettes, eau, mobiliers...	2021 - 2024
14	Création d'un centre de développement agricole intégré avec 5 composantes (Modèle Centre Songhai)	Agriculture, pêche et élevage	Shonongo	Installer des Champs Ecoles Paysannes (CEP) sur différents thèmes techniques : (1) Organiser des échanges d'expériences et (2) construire un dépôt	2021 et 2023
				Installer une usine de production des intrants et semences améliorées	2022- 2023
				Produire des géniteurs améliorateurs (poules)	2022
				Produire des alevins (Tilapia et Kabambale)	2022
				Produire des plantules (Installation des pépinières de sapins et	2022

15	Appui à l'organisation et la structuration des coopératives agricoles et d'élevage autour de 4 pools	Agriculture, pêche et élevage	Shonongo, Tshilongo, Kando et Lukotola  Shonongo, Tshilongo, Kando et Lukotola	d'acacia, et Produire des engrais organiques  Construire 4 entrepôts pour le warrantage (crédit- stockage) pour environ 8000 agriculteurs.  Implanter 4 ateliers de mécanisation agricole dans les 4 Pools gères par les coopératives avec 2 tracteurs/pool+ accessoires, garage pour prise en charge, hangar, pièces de rechange...	2022 - 2025  2021 - 2024
16	Appui aux coopératives en intrants agricoles	Agriculture, pêche et élevage	Shonongo, Tshilongo, Kando et Lukotola	Appuyer l'organisation des associations agricoles de la concession en 4 pools (sessions de formation, appui-conseil	2021 - 2025
17	Appui et encadrement des communautés à l'élevage	Agriculture, pêche et élevage	Toute la concession	Appuyer annuellement 1500 ha en semences, engrais aux coopératives suivant les besoins (Projet Crédit Matis).  Accompagner les éleveurs organisés en 4 pools par une formation sur les techniques d'élevage et les techniques d'approvisionnement en intrants agricoles (outils, alevins, poussins, porcs, chèvres...).	2022 - 2023
18	Appui aux initiatives économiques des femmes organisées coopératives.	Autonomisation de la femme	Tous les villages de la concession	Appuyer les initiatives locales des femmes organisées en groupes dans les secteurs des micro-crédits aux activités génératrices de revenus (AGR), des associations villageoises d'épargne et des crédits (AVEC).	2021 - 2025

20	Réhabilitation des routes dans la chefferie de Bayeke	Infrastructures	Mpala, Mwanga Mangi, Tshilongo, Nguba	Construire 4 infrastructures d'échanges commerciaux avec hangars, étalages, dépôts, magasins, bureau, toilettes et adduction d'eau.	2021 - 2024
			Kwatebala- Kyoni (Kimumungu)	1,50	2 022
			Kimumungu-Mulumbu Mutombo	2,70	2 022
			Mulumbu Mutombo-	1,40	2 022
			Kimbakene- ferme Kalebi		
			Entrée Kwatebala- Nsase	2,90	2 022
			Baluba		
			Bifurcation Routes Lukotola-	1,80	2 022
			Manomappya		
			Mwanga Kivula-Mulumbu	0,90	2 022
			Kazadi		
			Salabwe-Tenke	10,00	2 022
			Lukotola Tembo-Mukenbe	1,20	2 022
Mukenbe-Mwanga Kakunta	1,00	2 022			
Mwanga Kakunta-Lukotola	2,60	2 022			
Lukotola- Mwanga Musonge	8,20	2 022			
Mwanga Musonge-Mwanga	11,30	2 022			
Mangi					
Mwanga Mangi-sortie route	22,30	2 022			
N°1					
Mwanga Musonge-Kibutu	10,15	2 022			
Philemon-Mwanga Fyotwe	3,50	2 022			
Philemon-Mwanga Mangi	10,20	2 022			
Mwanga Musonge -	6,20	2 022			
Bifurcation					
Des rails	0,60	2 022			
Orthodoxe	2,50	2 022			
Du cimetière	3,40	2 022 - 2023			
Kimbangu	0,80	2 022			
21	Asphaltage des routes dans la commune de Fungurume	Infrastructures			

22	Stabilisation des routes à Tenke	Infrastructures	Good ring - Tenke	2,00	2 022	
			Mosquée - Marché	1,50		2 024
			Ubora - Ligne SNEL - la Grace	2,00		2 022
			Gare - Méo- Hôtel LULU	2,00		2 023
23	Construction du pont Patrick	Infrastructures	Mosquée - Station SNEL	0,80	2 024	
			Fungurume		2022	
24	Construction de parkings, arrêts des bus et hangars	Infrastructures	Nguba village, New Mitumba	Construire un lieu approprié de stationnement des véhicules à Nguba et réaménager les hangars de New Mitumba.	2021 et 2024	
25	Aménagement des espaces des jeux pour enfants	Protection et encadrement de l'enfant	Fungurume et Tenke	Aménager et équiper 2 espaces de jeux pour enfants.	2021 et 2022	
26	Appui aux colonies des vacances	Protection et encadrement de l'enfant	Fungurume et Tenke	Appuyer l'organisation annuelle des colonies des vacances (formation, achats matériels, etc.).	2021 - 2025	

# VI. Etat d'exécution des projets convenus pour 2021 et 2022

Tableau 2. Etat d'exécution des projets contenus dans le cahier des charges

N°	Projets	Localisation géographique et bénéficiaires	Activités prévues	Activités réalisées <sup>1</sup>	Observations du CLS	Recommandations
1	Construction d'un hôpital général de référence	Les deux communautés (chefferie des Bayeke et commune de Fungurume). Le projet sera localisé dans le village Mpala (Kiloville)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etudes de faisabilité</li> <li>2. Installation du Chantier</li> <li>3. Travaux préparatoires et Terrassement</li> <li>4. Travaux de gros œuvres</li> </ol>	<p>Les études de faisabilité sont en cours de réalisation à 75% de réalisation selon la TFM S.A..</p>	<p>Les études de faisabilité sont en cours de réalisation. Le CLS constate le non-respect du chronogramme par rapport à l'exécution de ce projet. L'installation de chantier et les travaux préparatoires et de terrassement n'ont pas été réalisés</p>	<p>Projet à clôturer avant la fin de l'année 2022</p>
2	Lutte contre le paludisme	Toute la concession TFM S.A.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Approvisionner la ZSF en moustiquaires imprégnées d'insecticides (PBO)</li> <li>2. Enquêtes biannuelles sur la prévalence du paludisme</li> <li>3. Achats et distribution des moustiquaires</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un atelier sur les stratégies de pulvérisation intradomiciliaire a été organisé;</li> <li>- Deux réunions de coordination ont été organisées avec la zone de santé et la DPS ;</li> <li>- Lancement de l'identification des sites de soins communautaires ainsi que les besoins en soins de communauté;</li> <li>- Une enquête annuelle sur la prévalence du paludisme en milieu scolaire a été organisée aux mois de mai et juin.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'achat et la distribution des moustiquaires n'ont pas été réalisés.</li> <li>- Le CLS n'a accédé à aucun moyen de vérification pour soutenir les confirmations de l'entreprise et de la Zone de Santé sur la réalisation des enquêtes biannuelles sur le paludisme.</li> <li>- La ZSF n'a pas été approvisionné moustiquaires imprégnées d'insecticides (PBO)</li> </ul>	<p>Se référer aux autorités de tutelle de la santé publique du pays pour obtenir des orientations sur le choix des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action pour lutter contre le paludisme</p>

<sup>1</sup> : projet non mis en oeuvre ..... : projet partiellement mis en oeuvre ..... projet ou Activité effectivement mis en oeuvre

3	Construction des centres de santé	Kabombwa, Kasolondo et Sangatle	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etude de faisabilité et sélection de l'entrepreneur</li> <li>2. Achat des équipements</li> <li>3. Installation chantier Travaux de terrassement</li> </ol>	<p>Il existe un conflit entre la TFM S.A. et la population du village Kabombwa ( les bénéficiaires directes ) dû aux allégations de pollution attribuées à l'usine à chaux.</p> <p>Le CLS a accédé au DOA qui date du 23 Août 2022 pour l'ouverture en public des plis pour la construction d'un centre de santé à Tenke alors que les bénéficiaires directs du projet sont les villages Kabombwa, Kasolondo et Sangatle. Jusque-là le CLS n'a pas un document qui atteste la sélection de l'entrepreneur ni un PV de désaffectation du lieu d'exécution du projet</p>	<p>Respecter les engagements convenus avec les communautés de Kabombwa dans le cahier des charges; les écouter sur le site de réinstallation. Le CLS note que ces projets ne sont pas à confondre avec les infrastructures sociales et des programmes développés en faveur des communautés déplacés.</p>
4	Lutte contre les épidémies (Cholera, rougeole et COVID-19), les infections sexuellement transmissibles, le VIH/SIDA, la tuberculose, etc.	Toute la concession TFM S.A.	<p>Appuyer l'organisation d'une formation dans la surveillance des maladies et riposte</p>	<p>- L'achat des médicaments, intrants et équipements médicaux a été effectué. - Formation et sensibilisation. Par ailleurs, TFM S.A. a engagé des discussions avec l'université de Liège (Mediscout), la ZS, la DPS, le PNL, T et d'autres partenaires locaux pour l'organisation de la campagne</p>	<p>Ce projet n'a pas concerné la période du contrôle ; mais certaines activités ont été réalisées.</p>
5	Prevention des maladies	Toute la concession TFM S.A.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appuyer la journée mondiale de l'hypertension</li> <li>2. Appuyer la journée mondiale du paludisme</li> <li>3. Appuyer la journée mondiale de lutte contre le cancer</li> <li>4. Achat du matériel de promotion de la santé</li> </ol>	<p>Sensibilisations sur la lutte contre le choléra et lors de la journée mondiale de lutte contre le paludisme</p> <p>Le projet Le CLS a accédé aux DAO, bons des commandes, des factures payées et de bordereau de paiement. Néanmoins, le CLS attire l'attention sur le fait que les médicaments et les intrants médicaux sont exprimés et les Médecins Chef de Zone semblent ne pas être associés aux activités. Le projet est mis en œuvre chaque année pendant 5 ans.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Associer les MCZ concernés à la mise en œuvre des activités</li> <li>2. Projet à exécuter avant la fin de l'année 2022</li> </ol>

N°	Projets	Localisation géographique et bénéficiaires	Activités prévues	Activités réalisées?	Observations du CLS	Recommandations
6	Installation des bacs métalliques pour la collecte des ordures	Commune Rurale de Fulgurâmes et Cite Tenke	Achat et remise des bacs métalliques	Activité non réalisée. Mais, les appels d'offre ont été lancés.	Aucune explication n'a été donnée par TFM S.A. au sujet de l'exécution de ce projet selon le chronogramme convenu.	Projet à exécuter avant la fin de l'année 2022
7	Renforcement des capacités du personnel soignant et des membres des Comités de Développement et de Sante	Toute la concession TFM S.A.	Un atelier de renforcement des capacités a été réalisé.	Un atelier de renforcement des capacités a été réalisé. Le CLS a accédé au rapport de la formation ainsi que d'autres moyens de vérification notamment des photos et la liste des présences des participants.	Le CLS a accédé au rapport de la formation ainsi que d'autres moyens de vérification notamment des photos et la liste des présences des participants.	
8	Acquisition de 3 camions poubelles benes publiques	Commune de Fungurume et Cite Tenke	Acquisition et remise de 3 camions poubelles benes	Activité non réalisée. Mais, les appels d'offre ont été lancés.	Aucune explication n'a été donnée par TFM S.A. au sujet de l'exécution de ce projet selon le chronogramme convenu.	Projet à exécuter avant la fin de l'année 2022
9	Accès à l'eau potable	Mpapala (Forage industriel d'un puit + château d'eau)	1. Etudes géophysiques 2. Sélection de l'entrepreneur 3. Forage et distribution	Activité non réalisée. Mais, les appels d'offre ont été lancés. Existence d'un DAO référence : DAO 015 TFM S.A. CDC CE 2021 dont le document n'a pas été mis à la disposition du CLS, mais repris sur la liste de dossiers d'appel d'offre	Le projet doit être mis en œuvre avant la fin de l'année 2022.	Le projet doit être mis en œuvre avant la fin de l'année 2022.
	Extension du réseau de distribution d'eau dans la Commune de Fungurume (Dipeta: 8 ; Lukaka: 16 ; Kelangile: 20 ; Mwela Mpande : 6)	Forage des 25 puits manuels : Nguaba	1. Etudes géophysiques 2. Sélection de l'entrepreneur	Activité non réalisée.	Le projet doit être mis en œuvre avant la fin de l'année 2022	Le projet doit être mis en œuvre avant la fin de l'année 2022

2. .... : projet non mis en œuvre ..... : projet partiellement mis en œuvre ..... projet ou Activité effectivement mis en œuvre

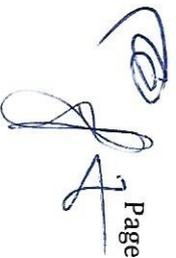
*(Handwritten signatures and initials)*

	<p>village, Mutaka 1, Mutaka, Postolo, Tshiongo, Pumpi gare, Pumpi barrière, Amoni, Mano Mapia, Lukotola, Mukabe Shabingi, Kimitiombe, Mulumbu Kazadi Zakeo, Shonongo, Lumbwe, Kabwe Kakese, Bwimbe, Kikaka, Kamungu K Jayo, Kiboko, Mwangana Muteba, Mwangana Kivula, Kafwaya, Nguba Gare, Kamungu Mulolwa, Mpanga Niadi, Kituta, Kuvumbi, Kibangabwe, Lutanda, Kyanggo, Mwangana Kyata, Kakule, Lukotola Tembo, Mukembe Mwangana Kankuta, Kimungu Kyoni, Mulumbu Mutombo Tshinyama, M'siri, Kamungu Kitambo, Kurya Kujiba, Sangana, Swanepoel, Kampulu, Shaboja, Mwangana Fyoute, Mulumbu Kate, Kibutu, Mwangana Kasuati, Mwangana Muteba, Kaseke, Mutumbo</p>	<p>l'entrepreneur 3. Forage et distribution</p>	<p>Mais, les appels d'offre ont été lancés. Existence d'un DAO référencé : DAO 015 TFM S.A. CDC CE 2021 dont le document n'a pas été mis à la disposition du C.L.S mais repris sur la liste de dossiers d'appel d'offre</p>		
--	--	---	---	--	--

		Kyamakosa, Mwanga Kakonde, Mwanga Malamba, Mwanga Mangi, Kyamunda, Mwanga Kabumba, Mwanga Kinanga, Kiya- unje, Kamakanga, Ndela Wantanishi, Kasanga, Kabulungo, Kabombwa (2), Kalasa, Kifungo Nsase, Makungu		1. Etudes géophysiques 2. Sélection de l'entrepreneur 3. Forage et distribution	Activité non réalisée. Mais les appels d'offre ont été lancés. Existence d'un IDAO référencé IDAO 015111M S.A. CDC CE -2021 dont le document n'a pas été mis à la disposition du CLS mais référencé sur la liste de dossiers d'appel d'offre		Le projet doit être mis en œuvre avant la fin de l'année 2022	Le projet doit être mis en œuvre avant la fin de l'année 2022
10	Construction d'un institut supérieur technique (Modèle ISTA)	New Mitumba		1. Sélection du bureau d'études et études de faisabilité 2. Installation du Chantier 3. Sélection de l'entrepreneur	La sélection de l'entrepreneur chargé de réaliser les études de faisabilité est en cours	Le CLS n'a pas accédé aux études de faisabilité	Le projet doit être mis en œuvre avant la fin de l'année 2022	Le projet doit être mis en œuvre avant la fin de l'année 2022
11	Construction des foyers sociaux	Mwanga Muteba, Kamipungu, Lumbwe, Pumpi Gare, Mwanga Musonge		1. Etudes de Faisabilité et sélection de l'entrepreneur 2. Achat des équipements 3. Installation du Chantier 4. Travaux de terrassement 5. Travaux fondation 6. Travaux de sous – pavement	Le projet est en cours de réalisation. L'état d'avancement des travaux de construction du foyer social de Pumpi est estimé à 60%. L'entreprise (Archidiocèse de Lubumbashi) est à l'étape de l'élevation des murs. Pour le foyer social de Lumbwe, la sélection de	Le retard est observé à cause du retard constaté dans le paiement de la facture non payée par TFM S.A.. Outre le financement, il y a aussi le problème d'accès à l'eau qui pose un problème.	Prendre en compte les difficultés d'accès à l'eau sur le site	

		<ol style="list-style-type: none"> <li>7. Travaux de maçonnerie, chaînage et sablière</li> <li>8. Travaux de charpente, couverture et de plafond</li> </ol>	l'entrepreneur en charge de la construction est en cours.	
12	Construction d'une école maternelle	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etudes de Faisabilité et sélection de l'entrepreneur</li> <li>2. Achat des équipements</li> <li>3. Installation du Chantier</li> <li>4. Travaux de terrassement</li> <li>5. Travaux fondation</li> <li>6. Travaux de sous – pavement</li> <li>7. Travaux de maçonnerie, chaînage et sablière</li> <li>8. Travaux de charpente, couverture et de plafond</li> </ol>	<p>Les études de faisabilité sont réalisées.</p> <p>Les processus de sélection de l'entrepreneur en charge de la construction et celui des achats des équipements sont en cours.</p>	<p>Aucune explication n'a été donnée par TFM S.A. au sujet de l'exécution de ce projet selon le chronogramme convenu.</p> <p>Le projet doit être mis en œuvre avant la fin de l'année 2022</p>
13	Construction des écoles primaires	<p>Sangana, Kilusonsa, Kafwaya, Mwanga Musonge, Mwanga Mangi, Pumpi Gare, Tshilong, Kabombwa</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etudes de Faisabilité et sélection de l'entrepreneur</li> <li>2. Achat des équipements</li> <li>3. Installation du Chantier</li> <li>4. Travaux de terrassement</li> <li>5. Travaux fondation</li> <li>6. Travaux de sous – pavement</li> <li>7. Travaux de maçonnerie, chaînage et sablière</li> <li>8. Travaux de charpente, couverture et de plafond</li> </ol>	<p>La sélection des entrepreneurs est déjà faite. L'état d'avancement des travaux de construction à Kafwaya est de 10% alors que ceux de Kilusonsa sont à 45%.</p> <p>A Kafwaya les travaux sont suspendus au niveau des fouilles de fondations. Les travaux sont également suspendus à Kilusonsa.</p>	<p>Les travaux de construction des écoles à Kilusonsa et Kafwaya connaissent un grand retard par rapport au chronogramme. A Kafwaya les travaux sont suspendus au niveau des fouilles de fondations faute de financement. Les travaux sont également suspendus à Kilusonsa faute de financement.</p>

14	Création d'un centre de développement agricole intégré avec 5 composantes (Modèle Centre Songhai)	Shonongo	<p>Activité 1 : Conduire une étude de faisabilité</p> <p>Activité 2 : Installer l'unité de production des intrants et semences améliorées</p> <p>Activité 3 : Installer l'unité de production des géniteurs améliorateurs (poules)</p> <p>Activité 4 : Installer l'unité de production des alevins</p> <p>Activité 5 : Installer l'unité de production des plantules et engrais organiques</p> <p>Activité 6 : Construire un dépôt pour le stockage des produits agricoles</p> <p>Activité 7 : Construire une salle de formation + équipement</p>	<p>Une étude de faisabilité est déjà faite par une délégation des experts de Songai. Un atelier de mécanisation agricole est commandé.</p>	<p>Le CLS n'a pas accédé au rapport d'étude de faisabilité</p>	<p>Que le stage au Centre de Songai s'inscrive dans la durabilité de gestion du Centre de développement intégré</p>
----	---	----------	---	--	--	---







<p>15 Appui à l'organisation et la structuration des coopératives agricoles et d'élevage autour de 4 pools</p>	<p>Shonongo, Tshilongo, Kando et Lukotola</p>	<p>1. Construire 4 entrepôts pour le warrantage (crédit – Stockage) pour environ 8000 agriculteurs  2. Implanter 8 ateliers de mécanisation agricole dans les 4 pools + Accessoires  3. Appuyer l'organisation des 64 Associations agricoles de la concession en 4 pools (session de formation, appui – conseil)</p>	<p>64 Associations agricoles ont été organisées en groupes d'épargne et crédit. Hangar de Nguba  Le pourcentage d'avancement des travaux est de 95%. Les travaux de gros oeuvre sont terminés. L'entreprise est à l'étape de finition. Hangar de Lukotola  Le pourcentage d'avancement des travaux est de 50%. La partie fondation vient de terminer ; l'entreprise est à l'étape de la maçonnerie. Hangar de Kando  Le pourcentage d'avancement des travaux est de 85%. Les travaux de gros oeuvre sont terminés. L'entreprise est à l'étape de finition de l'ouvrage.  Hangar de Tshilongo  Le pourcentage d'avancement des travaux est de 25%. L'implémentation de l'ouvrage et travaux de fouille viennent de terminer. Les travaux sont au niveau de la fondation. Le retard est observé à cause de l'impraticabilité de la route Tshilongo.  Les sessions de renforcement des capacités des associations retenues attendent l'arrivée de l'ONG Internationale AGRITTERA</p>	<p>Le CLS note que le processus de sélection des coopératives n'est pas structuré et ne rassure pas dans la durée.</p>	<p>Mettre en place avec l'appui des comités locaux de développement, en collaboration avec les autorités de la chefferie et de la Commune une entité (une structure) de gestion des tracteurs</p>
--	---	--	---	--	---

16	Appui aux coopératives en intrants agricoles	Toute la concession	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Commande de 1500 Kits d'intrants agricoles</li> <li>2. Distribution de 637,5 tonnes d'intrants agricoles</li> <li>3. Organiser des ateliers de présentation des rôles des coopératives dans le développement de l'économie</li> <li>4. Analyse de la chaîne de valeur des maïs</li> <li>5. Elaborer le plan d'action 2022</li> </ol>	<p>Le projet a été conçu pour un nombre de 1500 bénéficiaires, mais la 1ère phase intervenue en 2021, a fait face à un nombre supérieur tel que prévu par le projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1500 kits d'intrants agricoles ont été commandés, - 637,5 tonnes d'intrants agricoles ont été distribués à 1626 bénéficiaires dont 17 chefs coutumiers,</li> <li>- 1346 agriculteurs (dont 332 femmes) ont été formés sur la conduite de la culture de maïs et un support de formation a été distribué à chaque participant, soit un taux de participation de 83,65%.</li> <li>- 52 champs écoles paysans sur 1626 planifiés sont visités jusque-là, c'est qui revient à un faible taux de 3,2%.</li> </ul>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Se rassurer que le processus de sélection des bénéficiaires par les CLDs et les ETTDs soient rigoureux et ne contiennent pas le risque des conflits futurs</li> <li>2. Harmoniser le taux de remboursements des intrants agricoles dans les deux Entités (chefferie et commune), c'est-à-dire que le taux soit le même</li> </ol>
17	Appui et encadrement des communautés à l'élevage	Toute la concession	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier 80 ménages bénéficiaires par pool</li> <li>2. Renforcer les capacités des bénéficiaires par pool</li> <li>3. Distribuer 240 matrices et 24 boucs aux 80 ménages bénéficiaires</li> </ol>	Aucune activité mise en œuvre	Aucune activité mise en œuvre	<p>Le projet doit être mis en œuvre avant la fin de l'année 2022</p>
18	Appui aux initiatives économiques des femmes organisées coopératives.	Tous les villages de la concession	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisation de 120 bénéficiaires en 8 associations villageoises d'épargne et de crédit (2 par pool)</li> <li>2. Renforcement des capacités de 8 associations</li> </ol>	La sélection de 8 associations villageoises d'épargne et crédit bénéficiaires réalisée avec l'appui de la Division provinciale de DERU		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se rassurer que la Division provinciale associe les services locaux</li> <li>• Le projet doit être mis en œuvre avant la fin de l'année 2022</li> </ul>





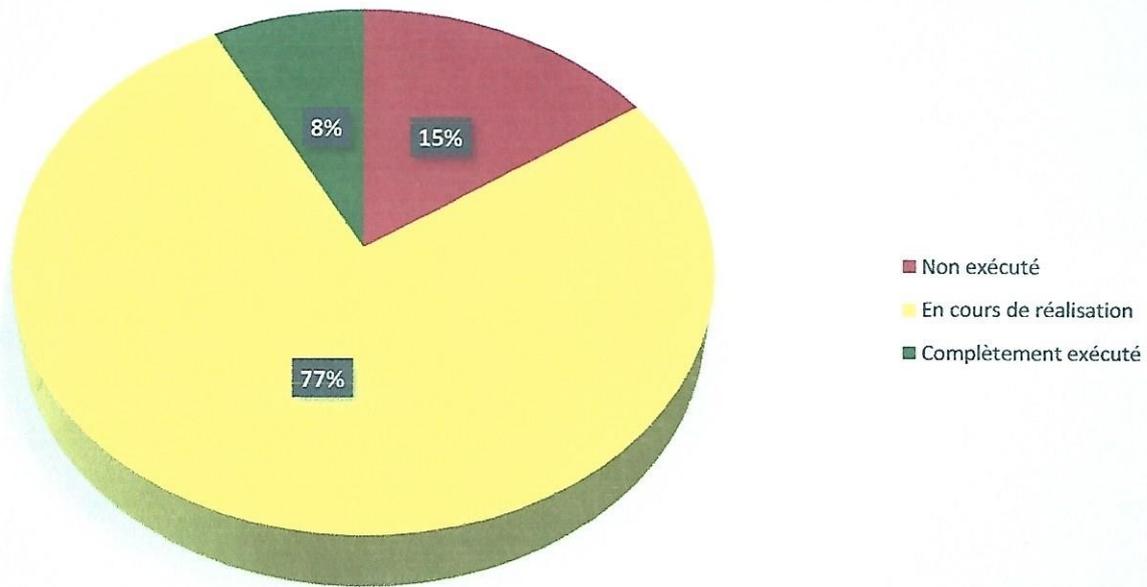


24	Construction de parkings, arrêts des bus et hangars	Nguba village, New Mitumba	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appel d'Offres</li> <li>2. Sélection de l'entrepreneur Etudes de Faisabilité</li> <li>4. Travaux de réaménagement du hangar existant (pour New Mitumba)</li> <li>5. Installation du Chantier</li> <li>6. Travaux préparatoires et Terrassement</li> <li>7. Travaux de Gros oeuvres</li> <li>8. Travaux de finition et aménagement extérieur</li> <li>9. Réception de l'ouvrage et Repli de chantier</li> </ol>	<p>Le réaménagement du parking new Mitumba est réalisé à 100% par la société SAGF. Les travaux sont terminés. La réception des travaux a déjà eu lieu</p>	<p>Le réaménagement du parking new Mitumba est réalisé à 100% par la société SAGF. Les travaux sont terminés. La réception des travaux a déjà eu lieu.</p>	Projet à réaliser avant la fin de l'année 2022
25	Aménagement des espaces des jeux pour enfants	Fungurume et Tenke	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appel d'Offres</li> <li>2. Sélection de l'entrepreneur Etudes de Faisabilité</li> <li>4. Travaux de réaménagement du hangar existant (pour New Mitumba)</li> <li>5. Installation du Chantier</li> <li>6. Travaux préparatoires et Terrassement</li> <li>7. Travaux de Gros oeuvres</li> <li>8. Travaux de finition et aménagement extérieur</li> <li>9. Réception de l'ouvrage et Repli de chantier</li> </ol>	<p>La sélection de l'entrepreneur a déjà eu lieu et les travaux sont en cours. L'état d'avancement de travaux en rapport avec la toilette, fosse septique et bureau est de 85%. La réalisation de la plate-forme est en cours et estimée à 10%.</p>	<p>La sélection de l'entrepreneur a déjà eu lieu et les travaux sont en cours. L'état d'avancement de travaux en rapport avec la toilette, fosse septique et bureau est de 85%. La réalisation de la plate-forme est en cours et estimée à 10%.</p>	
26	Appui aux colonies des vacances	Fungurume et Tenke	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sélection de la structure</li> <li>2. Achats matériels, équipements et matières premières</li> </ol>	<p>La sélection de la structure d'accompagnement est déjà faite et le processus d'achat des équipements et matières premières est en cours</p>	<p>La sélection de la structure d'accompagnement est déjà faite et le processus d'achat des équipements et matières premières est en cours</p>	Négocier un chronogramme réaliste avec les CID concernés

Tableau n° 3. Synthèse de l'état de mise en œuvre des projets par TFM S.A.

Catégories /Secteur	Santé	Infrastructures	Education	AGRIPEL	Autonomisation de la femme	Protection de l'enfant	Sous total	Pourcentage
Non exécuté	3	0	0	1	0	0	4	15%
En cours de réalisation	5	5	4	3	1	2	20	77%
Complètement exécuté	1	1	0	0	0	0	2	8%
Total	9	6	4	4	1	2	26	100%

Graphique n°. 1



Handwritten signatures and initials are present at the bottom of the page, including a large signature on the left and several smaller initials and marks on the right.

## VII. Etat d'exécution des budgets dans le cahier des charges

N°	Projets	Activités réalisées	Coûts estimés en dollars	Coûts effectivement engagés à la date du suivi	Explication des écarts	Recommandations
1	Construction d'un hôpital général de référence	Le projet n'est pas encore lancé. Les études de faisabilité sont en cours de réalisation à 75% de réalisation selon la TFM S.A.	2 000 000	0	Le montant est réservé à la paie des entrepreneurs en charge de la mise en oeuvre des travaux. Mais, les études de faisabilité en cours sont financées par le Fonds Social.	Ne pas financer le cahier des charges par la quotité du chiffre d'affaires, qui du reste doit être mise à la disposition des communautés locales dans le cadre de l'organisme spécialisé déjà mis en place par les Ministres de tutelle

2	Lutte contre le paludisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un atelier sur les stratégies de pulvérisation intra-domiciliaire a été organisé en date ;</li> <li>- Deux réunions de coordination ont été organisées avec la zone de santé et la DPS ;</li> <li>- Lancement de l'identification des sites et des besoins.</li> <li>- Lancement de la sélection des écoles où seront Organisées des enquêtes annuelles de prévalence du paludisme</li> </ul>	400 000	159 276	L'approvisionnement en moustiquaires ainsi que l'achat des intrants et médicaments pour les sites de soins communautaires non réalisés	N/A
3	Lutte contre les épidémies (Cholera, rougeole et COVID-19), les infections sexuellement transmissibles, le VIH/SIDA, la tuberculose, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'achat des médicaments, intrants et équipements médicaux a été effectué.</li> <li>- Formation et sensibilisation Par ailleurs, TFM S.A. a engagé des discussions avec l'université de Liège (Mediscout), la ZS, la DPS, le PNLT et d'autres partenaires locaux ont été faites pour l'organisation de la campagne</li> </ul>	200 000	56 282	Les autres formations sont en cours de programmation.	N/A

4	Prevention des maladies	Sensibilisations sur la lutte contre le choléra et lors de la journée mondiale de lutte contre le paludisme	60 000	6 000	Les activités en rapport avec les autres journées mondiales sont en cours de programmation	N/A
5	Construction des centres de santé	Lancement de l'appel d'offre pour la construction d'un centre de santé à Tenke	600 000	0	Le montant est réservé à la paie des entrepreneurs en charge de la mise en oeuvre des travaux.	N/A
6	Renforcement des capacités du personnel soignant et des membres des Comités de Développement et de Santé	Un atelier de renforcement des capacités a été réalisé. Le CLS a accédé au rapport de la formation ainsi que d'autres moyens de vérification notamment des photos et la liste des présences des participants.	60 000	51 075	Un thème de formation a été reconduit.	N/A
7	Installation des bacs métalliques pour la collecte des ordures	Activité non réalisée. Mais les appels d'offre ont été lancés.	120 000	0	Le montant est réservé à la paie des fournisseurs des bacs.	N/A
8	Acquisition de 3 camions poubelles bennes publiques	Activité non réalisée. Mais les appels d'offre ont été lancés.	450 000	0	Le montant est réservé à la paie des fournisseurs des camions poubelles.	N/A
9	Accès à l'eau potable	Projet non réalisé	981 946	0	Le montant est réservé à la paie des entrepreneurs en charge de la mise en oeuvre des travaux.	N/A

10	Construction d'un institut supérieur technique (Modèle ISTA)	La sélection de l'entrepreneur chargé de réaliser les études de faisabilité est en cours	1 000 000	0	Le montant est réservé à la paie des entrepreneurs en charge de la mise en œuvre des travaux	N/A
11	Construction des foyers sociaux	Le projet est en cours de réalisation. L'état d'avancement des travaux de construction du foyer social de Pumpi est estimé à 60%. L'entreprise (Archidiocèse de Lubumbashi) est à l'étape de l'élévation des murs. Pour le foyer social de Lumbye, la sélection de l'entrepreneur en charge de la construction est en cours.	114 000	0	Le montant est réservé à la paie des entrepreneurs en charge de la mise en œuvre des travaux et aux fournisseurs des équipements. Les travaux en cours pour le foyer social de Pumpi sont financés par l'entrepreneur.	N/A
12	Construction d'écoles maternelles	Les études de faisabilités sont réalisées. Les processus de sélection de l'entrepreneur en charge de la construction et celui des achats des équipements sont en cours.	120 000	0	Le montant est réservé à la paie des entrepreneurs en charge de la mise en œuvre des travaux et aux fournisseurs des équipements.	N/A
13	Construction d'écoles primaires	La sélection des entrepreneurs est déjà faite. L'état d'avancement des travaux de construction à Kafwaya est de 10% alors que ceux de Kilusonsa sont à 45%. A Kafwaya les travaux sont suspendus au niveau des fouilles de fondations. Les travaux sont également suspendus à Kilusonsa.	1 800 000	0	Le montant est réservé à la paie des entrepreneurs en charge de la mise en œuvre des travaux et aux fournisseurs des équipements. Les travaux réalisés au <i>pro rata</i> ont été financés par les entrepreneurs.	N/A

14	Création d'un centre de développement agricole intégré avec 5 composantes (Modèle Centre Songhai)	Une étude de faisabilité est déjà faite par une délégation des experts de Songhai. Un atelier de mécanisation agricole est commandé.	166 000	98 927,5	Le montant restant est alloué au paiement de l'entrepreneur en charge de la construction du hangar pour tracteur prévue ultérieurement.	N/A
15	Appui à l'organisation et la structuration des coopératives agricoles et d'élevage autour de 4 pools	64 Associations agricoles ont été organisées en groupes d'épargne et crédit. - Hangar de Nguba Le pourcentage d'avancement des travaux est de 95%. Les travaux de gros œuvre sont terminés. L'entreprise est à l'étape de finition. - Hangar de Lukotola Le pourcentage d'avancement des travaux est de 50%. La partie fondation vient de terminer ; l'entreprise est à l'étape de la maçonnerie. - Hangar de Kando Le pourcentage d'avancement des travaux est de 85%. Les travaux de gros œuvre sont terminés. L'entreprise est à l'étape de finition de l'ouvrage. - Hangar de Tshilongo Le pourcentage d'avancement des travaux	1 680 000	680 940	Le montant restant est alloué au paiement des entrepreneurs en charge de la construction de 4 hangars pour tracteurs.	N/A

	<p>est de 25%. L'implémentation de l'ouvrage et travaux de fouille viennent de terminer. Les travaux sont au niveau de la fondation. Le retard est observé à cause de l'impraticabilité de la route Tshilongo.</p> <p>Les sessions de renforcement des capacités des associations retenues attendent l'arrivée de l'ONG Internationale AGRITTEA</p>					
16	<p>Appui aux coopératives en intrants agricoles</p>	<p>Le projet a été conçu pour un nombre de 1500 bénéficiaires, mais la 1ère phase intervenue en 2021, a fait face à un nombre supérieur tel que prévu par le projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1500 kits d'intrants agricoles ont été commandés,</li> <li>- 637,5 tonnes d'intrants agricoles ont été distribués à 1626 bénéficiaires dont 17 chefs coutumiers, 1346 agriculteurs (dont 332 femmes) ont été formés sur la culture de maïs de maïs et un support de formation a été distribué à chaque</li> </ul>	1 509 600	768 272,07	<p>Le paiement des intrants pour 2022 interviendra après livraison. Également, les autres paiements relatifs à la distribution des intrants, les formations et le recouvrement de maïs) interviendront ultérieurement.</p>	N/A

		participant ; un taux de 83,65% de participations. - 52 champs écoles paysans sur 1626 planifiés sont visités jusque-là, ce qui revient à un faible taux de 3,2%					
17	Appui et encadrement des communautés à l'élevage	Aucune activité mise en œuvre	123 168	0	Activités reportées	N/A	
18	Appui aux initiatives économiques des femmes organisées coopératives.	La sélection de 8 associations villageoises d'épargne et crédit bénéficiaires réalisée avec l'appui de la Division provinciale de DERU	112 000	2 038	La formation et l'appui aux AGR ont été reportés	N/A	
19	Construction des marchés modernes	Appel d'offre et sélection des entrepreneurs déjà réalisés, Lancement des travaux de construction marché de Nguba. Le pourcentage des travaux est estimé à 60% par l'entreprise. Le gros œuvre des bureaux, dépôt et blocs de latrines sont terminés.	478 884	0	Le montant est réservé à la paie des entrepreneurs en charge de la mise en œuvre des travaux. Les travaux réalisés au <i>prorata</i> ont été financés par les entrepreneurs.	N/A	

20	Réhabilitation des routes dans la chefferie des Bayeke	L'état de travaux réalisés de la route Lukotola Tembo - Mukembe est estimé à 50%. La forme de la route, la création d'accotements et l'élagage d'arbres sont terminés. Les travaux de gravillonnage sont amorcés	567 500	0	Le montant est réservé à la paie des entrepreneurs en charge de la mise en œuvre des travaux. Les travaux réalisés au prorata ont été financés par les entrepreneurs.	N/A
21	Asphaltage des routes dans la commune de Fungurume	Processus de sélection de l'entrepreneur en charge de travaux en cours	2 190 000	0	Le montant est réservé à la paie de l'entrepreneur en charge de la mise en œuvre des travaux.	N/A
22	Stabilisation des routes à Tenke	La sélection a déjà eu lieu et les travaux sont en cours, niveau d'avancement 25%	996 000	0	Le montant est réservé à la paie des entrepreneurs en charge de la mise en œuvre des travaux. Les travaux réalisés au prorata ont été financés par les entrepreneurs.	N/A
23	Construction du pont Patrick	La sélection a déjà eu lieu et les travaux sont en cours, niveau d'avancement 55%	250 000	0	Le montant est réservé à la paie de l'entrepreneur en charge de la mise en œuvre des travaux. Les travaux réalisés au prorata ont été financés par l'entrepreneur.	N/A
24	Construction de parkings, arrêts des bus et hangars	Réaménagement du parking de New Mitumba est réalisé à 100 % par la société SAGE et la réception des travaux a déjà eu lieu	20 000	20 055,2		N/A

25	Aménagement des espaces des jeux pour enfants	La sélection de l'entrepreneur a déjà eu lieu et les travaux sont en cours. L'état d'avancement de travaux en rapport avec la toilette, fosse septique et bureau est de 85%. La réalisation de la plate-forme est en cours et estimée à 10%.	100 000	0	Le montant est réservé à la paie des entrepreneurs en charge de la mise en œuvre des travaux. Les travaux réalisés au <i>pro rata</i> ont été financés par les entrepreneurs.	N/A
26	Appui aux colonies des vacances	La sélection de la structure d'accompagnement est déjà faite et le processus d'achat des équipements et matières premières est en cours	130 000	0	Le montant est réservé à l'organisation de la formation des encadreurs locaux, la mise en œuvre des activités et l'achat des équipements.	N/A

## VIII. Recommandations

Ci – dessous les autres recommandations adressées à TFM S.A. :

1. Informer les autorités locales et les faire participer à toutes les activités de mise en œuvre des engagements convenus avec les communautés
2. Mettre à la disposition des communautés affectées (à travers le CLD) toutes les informations pertinentes sur les projets à réaliser ou réalisés et s'assurer que les informations partagées sont non seulement livrées, mais aussi comprises par toutes les parties prenantes

## IX. Conclusion

Le Comité Local de Suivi remercie l'entreprise TFM S.A. pour la bonne collaboration lors des missions de suivi des sites. Le CLS remercie également l'entreprise TFM S.A. pour avoir recruté un sous-traitant qui assure le suivi et le contrôle qualité des infrastructures dans le cadre du cahier des charges.

Rapport de suivi et évaluation TFM

# X. ANNEXE



**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**  
**PROVINCE DU LUALABA**  
**TERRITOIRE DE LUBUDI**  
**Comité Local de Suivi – CLS**

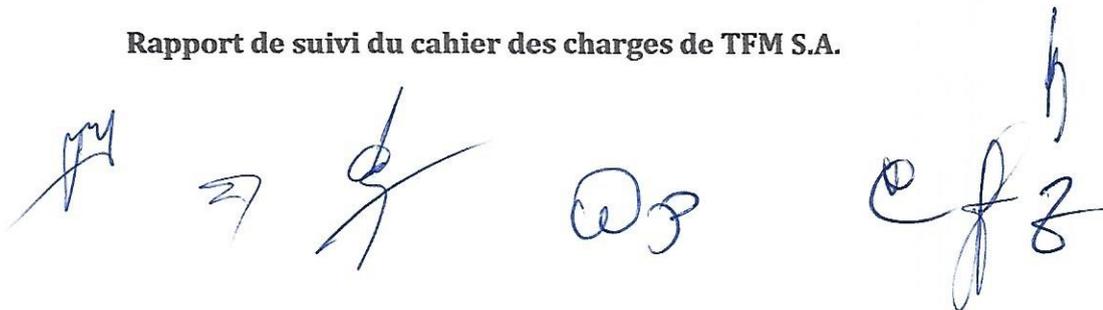
**PROCES VERBAL D'ADOPTION DES CONCLUSIONS DE SUIVI**  
**DE L'EXECUTION DU CAHIER DES CHARGES DE**  
**RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE MINIERE**  
**TENKE FUNGURUME MINING**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt neuvième jour du mois de novembre, nous participants à la Session d'adoption des conclusions du contrôle réalisé par le Comité Local de Suivi de l'exécution du cahier des charges de de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) de Tenke Fungurume Mining (TFM S.A.), organisée dans la salle de Training de l'entreprise précitée, déclarons par la présente, avoir examiné et adopté le rapport du CLS/TFM S.A. élaboré de manière participative par l'ensemble de parties prenantes, dont les conclusions sont ci-dessous.

*(Liste de présences en annexe)*

***d) Période de contrôle considérée :***

Le rapport de suivi du CLS a concerné l'exécution du cahier des charges de l'entreprise minière Tenke Fungurume Mining (TFM S.A.) pour la période allant de l'approbation de son des charges (juin 2021) jusqu'au mois de juin 2022.

The image shows five handwritten signatures in blue ink, arranged horizontally from left to right. The signatures are stylized and appear to be initials or names of the participants mentioned in the text above.

*e) Tableau synthétique des engagements convenus de 2021 et 2022*

Après échanges, les participants ont retenu 24 projets devant être mise en œuvre entre juin 2021 jusqu'au mois de juin 2022.

Eu égard au contenu du rapport du CLS partagé en avance à l'entreprise, les chronogrammes des projets ci – après ont été corrigés :

N°	Projets	Chronogramme
1	Construction d'un hôpital général de référence	2021 – 2022 – 2023
2	Acquisition de 3 camions poubelles bennes publiques	2021 – 2022
3	Accès à l'eau potable (dans la chefferie)	2021 – 2024
4	Construction d'un institut supérieur technique (Modèle ISTA)	2022 – 2024

*f) Les projets effectivement réalisés*

N°	Projets	Secteur
1	Renforcement des capacités du personnel soignant et des membres des Comités de Développement et de Santé	Santé
2	Construction de parkings, arrêts des bus et hangars à New Mitumba (ce projet est partiellement réalisé : Il reste la construction de ces infrastructures à Nguba village)	Infrastructures

*g) Projets en cours d'exécution*

N°	Projets	Secteur
3	Construction d'un hôpital général de référence	Santé
4	Lutte contre le paludisme	Santé
5	Construction des centres de santé à Kabombwa, Kasolondo et Sangatila	Santé
6	Lutte contre les épidémies (Cholera, rougeole et COVID-19), les infections sexuellement transmissibles, le VIH/SIDA, la tuberculose, etc.	Santé
7	Prevention des maladies	Santé
8	Construction d'un institut supérieur technique (Modèle ISTA) à New Mitumba	Education
9	Construction des foyers sociaux	Education
10	Construction d'écoles maternelles à Tenke et à Nguba	Education
11	Construction d'écoles primaires	Education
12	Création d'un centre de développement agricole intégré avec 5 composantes (Modèle Centre Songhai)	Agriculture, pêche et Elevage
13	Appui à l'organisation et la structuration des coopératives agricoles et d'élevage autour de 4 pools	Agriculture, pêche et Elevage
14	Appui aux coopératives en intrants agricoles	Agriculture, pêche et Elevage

15	Appui aux initiatives économiques des femmes organisées en coopératives	Autonomisation de la femme
16	Construction des marchés modernes	Infrastructure
17	Réhabilitation des routes dans la chefferie des Bayeke	Infrastructure
18	Asphaltage des routes dans la commune de Fungurume	Infrastructure
19	Stabilisation des routes à Tenke	Infrastructure
20	Construction du pont Patrick à Fungurume	Infrastructure
21	Aménagement des espaces des jeux pour enfants à Tenke	Protection et encadrement de l'enfant
22	Appui aux colonies des vacances	Protection et encadrement de l'enfant

*h) Projets non exécutés*

N°	Projet	Secteur
23	Installation des bacs métalliques pour la collecte des ordures	Santé
24	Acquisition de 3 camions poubelles bennes publiques	Santé
25	Accès à l'eau potable	Santé
26	Appui et encadrement des communautés à l'élevage	Agriculture, pêche et Elevage

NOTES :

- Le projet de construction d'un grand marché avec parking à Tenke a été élagué parce qu'il n'est pas concerné pour le cadrage du présent contrôle
- Le projet de l'eau n'est plus désagrégé, mais considéré comme un seul projet dans la liste.

**Tableau 1. Synthèse de l'état de mise en œuvre des projets par TFM S.A. SA**

Catégories /Secteur	Santé	Infrastructures	Education	AGRIPEL	Autonomisation de la femme	Protection de l'enfant	Sous total	Pourcentage
Non exécuté	3	0	0	1	0	0	4	15%
En cours de réalisation	5	5	4	3	1	2	20	77%
Complètement exécuté	1	1	0	0	0	0	2	8%
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>26</b>	<b>100%</b>

*i) Evaluation de la conformité aux engagements pris dans le cahier des charges*

<input type="checkbox"/>	Le Comité Local de Suivi (CLS) confirme que l'entreprise TFM S.A. a exécuté le cahier des charges conformément aux engagements et au chronogramme convenus dans le cahier des charges, selon les lois de la RDC et les bonnes pratiques internationales.
<input checked="" type="checkbox"/>	Le Comité Local de Suivi (CLS) confirme que l'entreprise TFM S.A. n'a pas exécuté le cahier des charges conformément aux engagements et au chronogramme convenus dans le cahier des charges selon les lois de la RDC et les bonnes pratiques internationales.  Les cas de non-conformité sont liés à :
<input checked="" type="checkbox"/>	Le chronogramme de mise en œuvre des engagements pris par l'entreprise est anachronique.
<input checked="" type="checkbox"/>	Non-respect du chronogramme convenu dans le cahier des charges
<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de planning/chronogramme des projets pluriannuels dans le cahier des charges
<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de planning pour certains projets
<input checked="" type="checkbox"/>	Le retard dans l'exécution des projets et infrastructures

A

*[Signature]*

*[Signature]*

OS

*[Signature]*

<input checked="" type="checkbox"/>	Mauvaise définition des indicateurs de suivi des certains projets dans le cahier des charges
<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de la sécurité foncière à long terme des terrains sur lesquels se développent les projets et infrastructures
<input checked="" type="checkbox"/>	Défaut de certains moyens de vérification pour faciliter la collecte d'informations sur les indicateurs de suivi
<input checked="" type="checkbox"/>	Péremption de quelques produits médicaux achetés pour lutter contre les épidémies (Cholera, rougeole et COVID-19), les infections sexuellement transmissibles, le VIH/SIDA, la tuberculose)
<input checked="" type="checkbox"/>	L'entreprise TFM S.A. a accepté de corriger les cas de non – conformité, de définir un plan d'actions correctives et assurer sa mise en œuvre.
<input type="checkbox"/>	L'entreprise TFM S.A. n'a pas accepté de corriger les cas de non – conformité, de définir un plan d'actions correctives et assurer sa mise en œuvre.











*j) Résumé des cas de non - conformité au cahier des charges*

N°	Non-Conformité relative à :	Description de la non-conformité:	Actions correctives proposées
1	Le chronogramme de mise en œuvre des engagements pris par l'entreprise est anachronique.	Le cahier des charges a été approuvé par le Gouverneur de Province du Lualaba en juin 2021. TFM S.A. a attendu l'année 2022 pour lancer les travaux. A cet effet, le chronogramme de mise en œuvre des engagements pris par l'entreprise est devenu anachronique. Les membres du CLS n'ont pas obtenu un document décrivant le chronogramme mis à jour.	Négocier avec les représentants des communautés impactées par l'entreprise un nouveau chronogramme qui tient compte du contexte et signer un avenant devant être instruit et approuvé respectivement par la Commission Permanente d'Instruction du Cahier des charges et le Gouverneur de la Province du Lualaba
2	Non-respect du chronogramme convenu dans le cahier des charges n'est pas respecté	Bien qu'anachronique, le chronogramme convenu pour l'exécution des projets dans le cahier des charges n'est pas respecté.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir des dispositions claires sur les responsabilités des parties dans le contrat avec les entrepreneurs et prévoir des sanctions</li> <li>• Respecter le chronogramme convenu et la clause des contrats conclus avec les entrepreneurs</li> </ul>
3	Absence de planning/chronogramme des projets pluriannuels	Absence de planning/chronogramme des projets pluriannuels dans le cahier des charges (Exemples : projet de forage de puits d'eau, la construction des foyers sociaux, la	Proposer un chronogramme détaillé de mise en œuvre des projets pluriannuels

	dans le cahier des charges	construction des écoles, la construction des marchés, etc.	
4	Absence de planning pour certains projets contenus dans le cahier des charges	Absence de planning pour les projets suivants : Lutte contre le paludisme, lutte contre les épidémies, prévention des maladies, renforcement des capacités du personnel soignant, installation des bacs métalliques et l'achat des camions poubelles	Proposer un chronogramme détaillé de mise en œuvre des projets en fonction des réalités sur terrain et des leçons apprises
5	Le retard dans l'exécution des projets	Le retard dans l'exécution des projets notamment à cause de la faible capacité financière des entrepreneurs sélectionnés, long temp de réponse pour la validation des phases des travaux par TFM S.A. et le retard dans le décaissement des fonds par TFM S.A. (factures non payées)	Réévaluer les capacités techniques, opérationnelles et financières des entrepreneurs et les aider à être performant et au besoin les former pour leurs performances dans la gestion des projets bancables. Réduire le temps de réponse dans la validation des phases entre les projets
6	Mauvaise définition des indicateurs de suivi de certains projets contenu	La plupart d'indicateurs contenus dans le cahier des charges ne sont qu'en réalité que des moyens de vérifications de l'exécution des projets	Alléger la chaîne d'approbation des dépenses affectées au budget social de l'entreprise en général et celui affecté au Cahier des charges en particulier Prendre connaissance et accepter les indicateurs développés par le Comité Local de Suivi.

	dans le cahier des charges		
7	Absence de la sécurité foncière à long terme des terrains	Absence de la sécurité foncière à long terme des terrains sur lesquels sont développés les infrastructures. Cette pratique est conflictogène.	Demander et obtenir des autorités locales concernées les actes de cession des terrains sur lesquels les infrastructures sont ou seront construites
8	Défaut de certains moyens de vérification		Que la TFM S.A. transmettent au CLS les moyens de vérification suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrats avec des entrepreneurs</li> <li>- <u>Signer un PV de constat de péremption des produits</u></li> <li>- Proposer un plan de remplacement des médicaments, intrants médicaux selon les recommandations de la Zone de Santé.</li> </ul>
9	Péremption des produits médicaux achetés pour lutter contre les épidémies (Cholera, rougeole et COVID-19), les infections sexuellement transmissibles, le VIH/SIDA, la tuberculose		

*k) Résumé des observations de l'entreprise*

RESUME DES OBSERVATIONS DE L'ENTREPRISE			
N°	Description de l'observation:	Recommandation proposée	Proposition des actions correctives par TFM S.A.
1	Le Chronogramme de mise en œuvre des engagements pris par l'entreprise est anachronique.	Négocier avec les représentants des communautés impactées par l'entreprise un nouveau chronogramme qui tient compte du contexte et signer un avenant devant être instruit et approuvé respectivement par la Commission Permanente d'instruction du Cahier des charges et le Gouverneur de la Province du Lualaba	Nous allons nous référer à notre département juridique sur la mise en place de la procédure des avenants au cahier des charges. Néanmoins, si le CLS dispose d'un modèle type, qu'il nous le rende disponible.
2	Non-respect du chronogramme convenu dans le cahier des charges n'est pas respecté	Prévoir des dispositions claires sur les responsabilités des parties dans le contrat avec les entrepreneurs et prévoir des sanctions	Se référer aux contrats signés avec les entrepreneurs.
3	Absence de planning/Chronogramme des projets pluriannuels dans le cahier des charges	Proposer un chronogramme détaillé de mise en œuvre des projets pluriannuels	Nous allons proposer un chronogramme détaillé de mise en œuvre de projets pluriannuels lors de l'élaboration de l'avenant.

4	Absence de planning pour certains projets contenus dans le cahier des charges	Proposer un chronogramme détaillé de mise en œuvre des projets en fonction des réalités sur terrain et des leçons apprises	Nous allons proposer un chronogramme détaillé de mise en œuvre de projets du cahier des charges lors de l'élaboration de l'avenant.
5	Le retard dans l'exécution des projets	Réévaluer les capacités techniques, opérationnelles et financières des entrepreneurs et les aider à être performant et au besoin les former pour leurs performances dans la gestion des projets bancables. Réduire le temps de réponse dans la validation des phases entre les projets Alléger la chaîne d'approbation des dépenses affectées au budget social de l'entreprise en général et celui affecté au Cahier des charges en particulier	TFM S.A. s'est résolu à l'application de la loi portant sur le préfinancement à hauteur de 30% du montant du contrat au bénéfice des entrepreneurs. Nous prenons bonne note.
6	Mauvaise définition des indicateurs de suivi de certains projets contenu dans le cahier des charges	Prendre connaissance et accepter les indicateurs développés par le Comité Local de Suivi.	Nous prenons bonne note.
7	Absence de la sécurité foncière à long terme des terrains	Demander et obtenir des autorités locales concernées les actes de cession des terrains sur lesquels les infrastructures sont ou seront construites	Attendons le feedback du CLS Correspondance déjà adressée aux responsables des 2 ETDs.

8	Défaut des certains moyens de vérification	Que la TFM S.A. transmettent au CLS les moyens de vérification manquants :	Attendons la transmission des moyens de vérification concernés.
9	Non association des membres du CLD à la sélection des bénéficiaires	Associer les membres du CLD dans la sélection des bénéficiaires des projets dans le cadre du cadre du cahier des charges.	Les 2 CLDs ont leurs représentants dans toutes les structures de sélection, d'entrepreneurs et des bénéficiaires des projets (voir différents PV de sélection des entrepreneurs)
10	Pérémpion des produits médicaux achetés pour lutter contre les épidémies (Cholera, rougeole et COVID-19), les infections sexuellement transmissibles, le VIH/SIDA, la tuberculose	<p>c) Signer un PV de constat de pérémpion des produits</p> <p>d) Proposer un plan de remplacement des médicaments, intrants médicaux selon les recommandations de la Zone de Santé.</p>	<p>La pérémpion de certains produits était consécutive à la lourdeur administrative de la réception technique par les 2 CLDs.</p> <p>Le PV de la réception technique a déjà été signé par les 2 FTDS.</p> <p>Les quelques produits périmés avaient été écartés.</p>

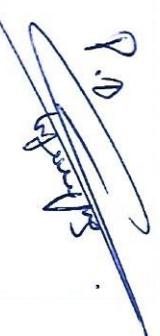
dhhdhdhd

FAIT A FUNGURUME, le 29.11.2022

**Pour le Comité Local de Suivi**



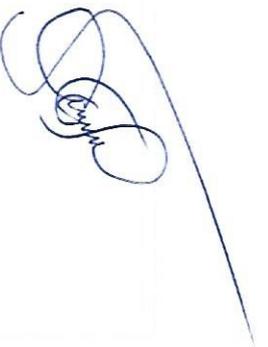
Noms	Fonctions	Signature
Mme. LUTANDA	Administrateur a.i et	
CLEMENTINE,	Présidente du CLS	
Dr. Jacques KYAMONA	MUKEMBE Médecin Chef de Zone, Secrétaire du CLS	
M. NGOSA Claude	KASONGO Représentant des communautés locales	
M. KIBANZA LUBUKU	Représentant des communautés locales	

<b>M. MWEMA</b>	<b>MBAYO</b>	Représentant	des	
<b>Gabriel</b>		communautés locales		
<b>M. MWENDA DIKUKU</b>		Représentant	des	
		communautés locales		
<b>M. KABAMBA</b>	<b>MASELE</b>	Représentant	des	
<b>David</b>		communautés locales		
<b>Mme. ILUNGA</b>	<b>KIKOTI</b>	Représentant	des	
<b>Wivine</b>		communautés locales		
<b>M. KAKUNDA KASONGO</b>		Représentant	des	
<b>Gauthier</b>		communautés locales		
<b>M. KISANGA KANGALU</b>		Représentant	des	
<b>Franck</b>		communautés locales		



M. TAMBWE LUBANGI Délégué de TFM S.A.

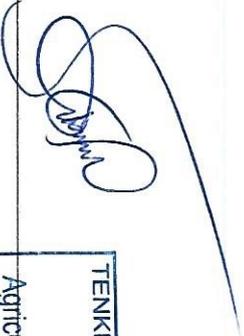
Gabriel



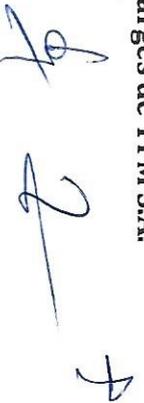
Pour l'entreprise TFM S.A.

Dr. SWANA Edouard

PD



TENKE FUNGURUME MINING S.A  
Gabriel Tambwe  
Agricultural Programs Coordinator



Avec l'appui de :

